

PLAN NATIONAL DE FORMATION 2021 La DGALN vous propose l'action de formation n°21-309

LES POLITIQUES SOCIALES DU LOGEMENT (FORMATION A DISTANCE)

Pour vous inscrire : <http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr> **et cliquez sur « rechercher et s'inscrire »**
aide sur l'inscription en ligne <http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/didacticiel/story.html>

Vous pouvez consulter les offres de formation de la DGALN sur le site intranet :
<http://intra.dgaln.e2.rie.gouv.fr/l-offre-de-formation-pour-les-services-r4388.html>

Vous pouvez consulter l'ensemble des offres de formation ministérielles sur le site intranet du CMVRH : <http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/>

QUAND ?

7 au 11 juin 2021

date limite d'inscription
25 mai 2021 (auprès du CVRH)

OÙ ?

Cette formation se déroulera en **distanciel**
elle est gérée par **CVRH de Tours**

vos contacts à la DGALN

maîtrise d'ouvrage : DHUP/PH1
chef(fe) de projet : Ghazi ZAROUÏ
Tél : 01 40 81 62 28
ghazi.zaroui@developpement-durable.gouv.fr

DGALN- Sous-direction de la performance
Rémy BLANES – Responsable du pôle national de formation

vos contacts au CVRH

chef(fe) de projet : Denis Duc
Tél : 06 75 14 15 41
Mail : denis.duc@developpement-durable.gouv.fr

assistant(e) de formation : Patricia POUPINEAU
Tél : 07 64 39 36 62
Mail : patricia.poupineau@developpement-durable.gouv.fr

les objectifs de la formation

- Les enjeux du droit au logement et les dispositifs favorisant l'accès au logement
- Les principaux leviers de l'État local et les principaux dispositifs pour la mise en œuvre du droit au logement
- Identifier les principaux enjeux du droit au logement des PDALHPD, et de ses outils
Connaître les principaux dispositifs d'hébergement et de logement d'insertion
- Connaître les principaux dispositifs favorisant l'accès ou le maintien dans le logement des personnes en difficultés.
- Identifier les principaux leviers pour la mise en œuvre des politiques sociales du logement,
- Mieux appréhender les enjeux de la prévention des expulsions locatives,
- connaître la politique d'accueil et d'habitat des gens du voyage.

le public concerné – les pré-requis

- en DDT/M, DDCCS/PP :
- chefs d'unité et/ou adjoints, responsables de l'animation des PDALHPD, de la mise en œuvre du droit au logement opposable, de la prévention des expulsions locatives, des attributions de logement aux personnes défavorisées...
- en DREAL, DRIHL :
responsables et chargés de mission des divisions « Habitat - Logement ».

CONTEXTE

- La mise en œuvre de la loi ALUR du 24 mars 2014, notamment pour ce qui concerne la prévention des expulsions locatives et les PDALHPD ;
- La loi relative à l'égalité et la citoyenneté du 27 janvier 2017 ;
- La loi ELAN du 23 novembre 2018
- Le plan quinquennal Logement d'Abord 2018-2022
- La politique d'accueil et d'habitat des gens du voyage ;
- Le déploiement des systèmes d'information visant à la mise en œuvre des politiques sociales du logement.
- Plan stratégie Pauvreté

PROGRAMME PREVISIONNEL DE LA FORMATION

Intervenants :

DHUP : bureau des politiques sociales du logement (PH1) + bureau de la réglementation des organismes constructeurs (LO3) + bureau des aides personnelles au logement (FE4)

DIHAL

Intervenant locaux

lundi 7 juin 2021 après-midi (14h - 17h) : demi-journée introductive sur le logement social et la mise en œuvre du droit au logement : le logement social, la loi Besson, le PDALHPD et ses outils dont le FSL

mardi 8 juin 2021 journée (9h15-17h) : les structures du logement adapté et de l'hébergement, les dispositifs d'intermédiation locative et le FNAVDL

Les orientations stratégiques: le plan Logement d'Abord, présentation des différentes structures d'hébergement (CHU, CHRS...), des logements-foyers (résidences sociales, pensions de famille, résidences d'accueil, FJT...), de l'intermédiation locative, des dispositifs d'accompagnement (AVDL, ASLL...), , principes d'utilisation des crédits du FNAVDL, les agréments de 2009 (IML, ISFT et MOI)

mercredi 9 juin 2021 matin (9h15-12h45) : les attributions de logements sociaux

Le cadre des attributions de LLS, la réforme des attributions et les apports de la loi ELAN, la gouvernance intercommunale et les outils contractuels

mercredi 9 juin 2021 après-midi (14h15-17h) : le droit au logement opposable (DALO)

Dispositions législatives et réglementaires, SYPLO, Comdalo/InfoDalo.

Jeudi 10 juin 2021 matin (9h15-12h30) : la prévention des expulsions locatives

Le contexte normatif de la prévention des expulsions locatives, plan interministériel de prévention des expulsions locatives, évolutions du SI EXPLOC

jeudi 10 juin 2021 après midi (14h-17h) : les aides personnelles au logement

Les aides personnelles au logement, APL et prévention des expulsions locatives, APL et lutte contre la non-décence, RLS, RUA.

vendredi 11 juin 2021 matin (9h15-12h) : L'accueil et l'habitat des gens du voyage

Les schémas départementaux, l'application de la loi de 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage, les possibilités de financement, actualité réglementaire.